

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-568521

couler

FE 346

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)
1-678

Matricule :

Actif

Pensionné(e)

Nom & Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

Société :

Autre

MAMRI

Zoubida

22/08/1945

27 JBL Bourjlane apt 4 Résidence

ALKASROU AGDAR Rabat

0661223402

Total des frais engagés : *150 + 347,65 = 497,65 Dhs*

Cadre réservé au Médecin *Dr. HASSIB EL OMARI*

Ex Médecin Colonel
Ex Médecin Chef de Santé Navale Marine Royale
Ex Médecin Chef de Service Oxygénotherapie
Hyperbare
H.M.I.M V - Rabat -
INPE : 101 104 784

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : *Rabat*

Signature de l'adhérent(e) : *[Signature]*

Le : *18/06/2021*

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/6/2022	Cg.	120	150,00	INP 01104784 Ex Médecin Chef de Service Oxygénotherapie Ex Médecin Chef de Santé Navale Marine R Hypothèque H.M.I.M.V. Rabat INP 10104784

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE MICHILLEN Agde 02042567	18/06/21	300,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	G		COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	25533412 00000000	21433552 00000000		MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
	00000000 35533411	00000000 11433553		DATE DU DEVIS <input type="text"/>
	B			DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel. Thérapeutique, nécessaire à la profession			

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr NAJIB EL OMARI
Medecine Générale

Medecin colonel en Retraite

Ancien Medecin Chef de Service
Oxygénotherapie Hyperbare
à L'Hôpital Militaire
d'Instruction Med V Rabat

Ancien Medecin Chef de Santé de
la Marine Royale



الدكتور نجيب العمري
الطب العام

طبيب كولونييل متلاعنة

رئيسي مصلحة العلاج بالأوكسجين
تحت الضغط بالمستشفى العسكري
الدراسي محمد الخامس بالرباط سابقا
طبيب رئيسي للبحرية الملكية سابقا

وصفة طبية *Ordonnance*

Rabat le :

18/06/2021

الرباط :

Mme NAJIBI TOUBI

Prendre SVP

129,00 Ⓛ ① Anactifal 300 mg x 2/jour x 7j
puis 1cp/les 25 x 16j

95,00 Ⓛ ② Newflex 100 mg x 10j

③ Diphralac 20 mg x 2/jour

Dr NAJIB EL OMARI
Ex Medecin Colonel
Ex Medecin Chef de Service
Oxygénotherapie
à L'Hôpital Militaire
d'Instruction Med V - Rabat
INPE : 101 104 784

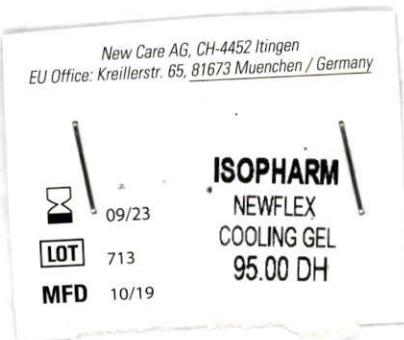
Imm 49 app (3 - 4^{er} étage Avenue Atlas Agdal - RABAT
Tél : +212 537 77 61 67 / E-mail : elomarijffmb.nabb@gmail.com

INEXIUM

82100 Aspijén - 4281

Dr. Najib EL OMARI
Ex Médecin Colonel
Ex Médecin Chef de Santé Navale Marine Royale
Ex Médecin Chef de Service D'oxygénothérapie
Hyperbare
H.M.M.V - Rabat -
INPE : 101 104 784

New Care AG, CH-4452 Itingen
EU Office: Kreillerstr. 65, 81673 Muenchen / Germany



INexium®
ésoméprazole

20 mg

إنكسيوم®
20 مغ

إزميرازول

SYNTHEMEDIC

22 rue zoubair bneu al aquam roches
noires casablanca

INEXIUM

20 mg

Cpr GR

Boîte 14

640/15DMP/21/NRQ P.P.V: 82,10 DH

6 118001 020591

14

comprimés
gastro-
résistants
Par voie orale

14

قرص صامد
لحموضة المعدة
عن طريق الفم

AstraZeneca 

FAB. JAN-20
EXP. DEC-22
LOT ZCZP

curarti®

comprimé

forte



30

comprimés

Voie orale

315.046
02/2024

curarti forte®

MEDIPRO
PHARMA

Doliprane®

500 mg

PARACETAMOL

20 COMPRIMES SEC. BLES



DOULEURS
FIEVRE

82, Allée des Cauquinas - Ain Seba - Casablanca
S. Bachouchi - Pharmacien Responsable

PPV: 10DH30

PER: 02/24

LOT: K446

Doliprane®

500 mg

PARACETAMOL

20 COMPRIMES SEC. BLES



DOULEURS
FIEVRE

82, Allée des Cauquinas - Ain Seba - Casablanca
S. Bachouchi - Pharmacien Responsable

PPV: 10DH30

PER: 02/24

LOT: K446